



Vœux du maire – Samedi 6 janvier 2024 –
18h30 à la salle des fêtes

Madame la conseillère départementale Virginie Verneret, chers collègues des communes voisines, Montlivault et Saint-Claude, chers élus de Maslives, Mesdames et Messieurs les représentants des services de l'état, Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises avec lesquelles nous avons si bien travaillé au cours de l'année passée, et surtout, chers maslivois, bonjour à tous.

Un bonjour très chaleureux aux nouveaux habitants, bienvenue !

Un bonjour reconnaissant aux habitants qui ont collaboré et appuyé nos actions, qui ont donné de leur temps et de leur énergie, pour faire fonctionner les commissions municipales, pour enrichir le débat, et à tous ceux qui ont mis la main à la pâte. Merci aux bénévoles qui animent la bibliothèque, en tant que permanentes ou à l'occasion des ateliers. Merci également aux associations, de Maslives ou d'ailleurs, qui s'engagent pour les activités dans notre commune, le comité des fêtes, l'Athlétic Club de Chambord, l'ASCM, les Chasseurs, la FNACA et Piano Forte. Merci aux commerçants et artisans qui font vivre notre commune, ceux qui sont installés ici et ceux qui font notre marché du jeudi. Et je n'oublie pas, bien sûr, les services de sécurité avec lesquels les relations sont excellentes, les gendarmes de la brigade de Mer qui nous accompagnent notamment dans l'amélioration de la sécurité routière, et les pompiers de la caserne de Muides, déjà en plein préparatifs de déménagement vers le futur centre de secours de Nouan, mais qui demeurent si proches.

Et un bonjour spécial aussi aux nouveaux majeurs. Ils font désormais partie de la communauté des électeurs et vont pouvoir exercer leur nouveau droit dès cette année à l'occasion du renouvellement du parlement européen. Qu'ils en fassent un bon usage, avec responsabilité, conscience et bienveillance, et surtout sans modération ! C'est aussi leur devoir de dire leur attachement à la démocratie. Qu'ils se mobilisent, donnons-leur l'exemple ! La démocratie, ce n'est pas du tout cuit. Chaque jour, elle est remise en cause et attaquée quelque part dans le monde et, en France, l'obscurantisme a frappé le 13 octobre dernier. L'école, le savoir, la liberté d'expression, conditions du libre arbitre et du choix réfléchi, ont été sauvagement attaqués par des gens qui savent que leurs idées ne résistent pas à la raison éclairée. Nous nous étions rassemblés devant la mairie pour dire notre colère et notre tristesse. Je vous en remercie tous, et vous renouvelle mes excuses pour le contre-temps qui a empêché certains d'entre vous de participer.

Evan, Maxime, Louane, Cameron, Marius, Titouan, Kynone, José, Jade, Margot, Maxime et Léa, votre avenir est entre vos mains.

Je dois vous présenter les excuses des invités qui ne peuvent pas être avec nous aujourd'hui, c'est la saison des vœux, et aussi des vacances et des maladies ... de saison. Les parlementaires, Monsieur Chudeau, député de la circonscription, et Messieurs Brault et Pillefer, nouveaux sénateurs du Loir-et-Cher, Monsieur Gouet, président du Conseil Départemental, Monsieur Gaden, sous-Préfet de l'arrondissement sont empêchés. Monsieur Piroulas de la Clef des Châteaux, Madame Dupouyet d'Enedis, Monsieur Lebled des Archives départementales, les enseignantes de notre école pas encore rentrées et une partie de notre personnel toujours sur la route, regrettent également d'être indisponibles.

L'année qui vient de s'achever a été riche en projets et réalisations.

Je ne reprendrai pas la liste de ce qui a été fait, vous en avez déjà été informés par la gazette de Maslives, « dans le MIL ».

Je rappellerai seulement la rénovation des cour et chauffage de l'école, un début d'aménagement des espaces publics et voiries, la mise à jour de l'entretien des bâtiments et matériels, le développement d'une offre culturelle riche, et des dossiers qui avancent et continueront en 2024 : la sécurisation de la maison abandonnée de la rue du Puits Casseau, l'exploitation de la zone à urbaniser Souillard-Troènes, et bien d'autres.

Les lettres patentes, fondatrices de Maslives et signées de Louis XIV et Colbert, ont été restaurées par les archives départementales qui les conserveront pour nous dans de bonnes conditions. Elles sont revenues à Maslives sous la forme d'un très beau fac-similé qui sera visible à l'accueil de la mairie, dans le bel encadrement réalisé par Madame Goisier.

Nous avons également rôdé et développé un mode de fonctionnement et des pratiques initiées dès 2021. Quand la mairie est fermée (et jamais tout à fait à clef, vous le savez bien !), on ne dort pas, on travaille !

Le conseil municipal s'est réuni 9 fois, pour prendre, après des débats toujours riches, 55 délibérations qu'il a fallu préparer. Les commissions y ont joué leur rôle de conseil et d'aide à la décision. Des groupes d'élus s'en sont aussi dégagés pour avancer sur des projets, initier des événements, et redonner à la mairie des moyens de gestion et d'administration qui viennent parfaire la remise en ordre initiée en 2022. Je garderai pour exemple les plus marquants : les conseils et soutien dans la démarche de redensification et d'urbanisation, l'organisation des expositions, la réflexion avec le CAUE sur le réaménagement du centre bourg, le remontage d'un plan du cimetière avec identification de sépultures localisées, le maintien d'un lien constant avec les enseignantes, la mise en place d'un outil de suivi, au jour le jour, de l'exécution budgétaire, de l'état des finances et d'anticipation, le suivi des chantiers, l'aménagement de dispositifs de sécurité routière, la création du fleurissement, le développement d'une communication plus efficace, rationnelle et sincère.

Cela a été une aide indispensable, pour les adjoints et moi, mais aussi pour le secrétariat qui n'était pas en reste. Il lui fallait encore inventorier les archives, remonter les dossiers vivants, lister les contrats et s'en procurer des exemplaires signés, inventer des moyens de suivi des dossiers d'urbanisme, créer des outils de suivi du personnel et se mettre à jour dans l'application de textes et la gestion des carrières, retrouver, classer, compter, et accueillir le public en souriant.

Je tiens également à souligner l'investissement, l'inventivité, l'adaptabilité et la bonne humeur des agents des services technique et périscolaire présents à leurs postes, titulaires ou remplaçants, qui ont été confrontés à de nombreuses difficultés d'organisation, mais ont déployé tous les efforts utiles pour que le service aux usagers n'en fasse pas les frais.

Le travail du secrétariat et la mise à jour de l'intégralité des engagements de la commune a permis de mesurer l'ampleur disproportionnée des frais de matériel de bureau et des solutions sont actuellement recherchées pour se défaire de contrats très coûteux dont je vous ai déjà parlés. D'une manière générale, la recherche d'économie est déterminante dans nombreux de nos choix de fonctionnement et certains portent déjà leurs fruits. Des fournisseurs ont été remplacés, on constate une baisse significative de la consommation de carburant depuis la vente du gros tracteur, les très grosses réparations à la salle des fêtes commencent à générer des économies d'énergie.

Malgré les travaux et les investissements importants réalisés en 2023, le remplacement de matériels obsolètes, l'augmentation conséquente des subventions aux associations, l'amélioration du confort de travail du personnel, notamment avec des achats concertés et mesurés, et le maintien à un bon niveau de l'entretien de l'espace public et du service rendu aux habitants, la situation financière de la commune se redresse doucement.

2023 a également été une année de mises au point pour l'organisation de relations efficaces avec les agences, groupements et services partenaires. Concernant les relations de notre commune avec la communauté de communes du Grand Chambord, dont la presse locale s'est fait écho ces derniers temps, je vous confirme que je fais partie des membres fondateurs d'un groupe d'opposition à l'actuelle gestion de l'intercommunalité. C'est un choix personnel, c'est aussi un choix pour Maslives et il me semble vous devoir quelques explications. Notre volonté, la mienne, n'est pas de sortir du Grand Chambord, ni de le mettre à mal, mais de replacer les maires au centre de décisions qui ont tendance à se « technocratiser », et de rendre aux communes une communauté qui est d'abord la leur et pas une entité indépendante, avec des objectifs déconnectés des réalités du terrain. Maslives a toute sa place dans le Grand Chambord, communauté de gestion commune d'intérêts communs.

Dans cet environnement propice, nous abordons 2024 avec confiance.

Concernant le fonctionnement en interne, notre objectif est de pérenniser ce qui a été entrepris et mis en place. Il en est largement de même en ce qui concerne les projets d'action, avec le soutien financier de l'état et du département, qui s'inscrivent dans la continuité, avec deux axes.

La sécurité, d'abord.

Les réflexions sur la sécurité routière se poursuivent. Des démarches de comptage et des études sont en cours. Le premier comptage, intervenu rue de Morest début décembre, confirme l'intensité du trafic routier, mais également la vitesse excessive pratiquée par un tiers des véhicules, entre 51 et ... 130 km/h. Des solutions d'aménagement sont recherchées avec les services du département et la gendarmerie.

Une amélioration des chaussées et des bas-côtés, une diminution de la vitesse, la sécurisation de cheminements piétons sont au programme également dans d'autres rues. Des réunions de présentation et, si possible, de concertation, seront organisées avec les riverains et usagers.

La sécurité des enfants avec des travaux indispensables à l'école : électricité, rénovation des clôtures, réparation des dispositifs d'évacuation, et la première révision annuelle obligatoire du city.

La sécurité du personnel et des matériels, avec l'installation d'un atelier sur un site unique et répondant aux normes de bonnes conditions de travail.

La sécurité face aux catastrophes naturelles avec un engagement déterminé dans les réformes de la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et notamment le transfert de la compétence sur les digues de Loire de l'état aux communes.

Enfin, La sécurisation des dépenses déjà engagées, avec tous les travaux d'entretien nécessaires au maintien en bon état et à la longévité des biens communaux.

Et puis l'agrément de la vie à Maslives.

L'aménagement d'un centre bourg convivial et accueillant se poursuivra, les projets vous seront présentés le 24 janvier et nous solliciterons vos avis et idées. Ce n'est pas avec des barbelés qui nous en privent que nous éviterons les dérives et occupations indésirables des espaces publics, c'est en nous les appropriant, en y étant présent.

Les animations mises en place seront poursuivies, avec votre participation plus nombreuse. J'en profite pour vous informer que le marché devient hebdomadaire, faites-le vivre. Après le concert de demain, une première « expo en mairie », du 20 au 26 janvier, accueillera les photos collectées dans le cadre de « Chambord et nous ». C'est une très belle présentation, venez-y, vous allez vous y reconnaître. Le 1 février, de 14h30 à 18h, la municipalité recevra les anciens et tous ceux qui le veulent pour un après-midi galette des rois-jeux de carte. Et le 18, dans le cadre de Festillissime, avec le soutien du conseil départemental, théâtre à Maslives avec « les livres font leur cirque » spectacle familial de la compagnie l'Intruse.

Je vous souhaite à tous, et tout spécialement à Aline qui habite à Maslives depuis 100 ans et 27 jours, une très bonne année 2024.

Nous allons maintenant entendre l'allocution de Madame Verneret, conseillère départementale du canton et représentant Monsieur Gouet, puis une pièce de piano interprétée par Jean-François Bouvery qui nous fait le plaisir d'être parmi nous, au sein d'un sextuor, pour une petite « rencontre musicale de Maslives ».

Nous retrouverons ensuite le diaporama réalisé par Alexiane Pajon, en dégustant les plateaux composés par Monsieur Haaff, le charcutier du jeudi après-midi, accompagnés de pain de Maslives et de boissons locales.